STAGE SYNDICAL DE FORMATION

Droits des personnels : AESH

Jeudi 27 mai 2021 de 10h à 16h
STAGE EN DISTANCIEL

*Pour ce stage, la demande d'autorisation d'absence est à transmettre avant le **samedi 17 avril 2021***

CONTENU DU STAGE :

La lecture de votre fiche de paye vous laisse perplexe ?
Vous avez des questions sur votre contrat, sur l'organisation de votre temps de travail ?
Vous vous interrogez sur les modalités d'avancement de votre carrière ? Comment demander un congé de formation, une baisse ou une augmentation de votre quotité ?
Comment faire face à l'autoritarisme d'un chef d'établissement ?

Vous avez des droits, venez les connaître pour les faire respecter !

Contacter le **SNES-FSU 78** pour plus de détails : **07 56 85 58 96**
Ou : **snes78@versailles.snes.edu**

Inscription :

1a) Pour les AESH, si vous avez cours le jour du stage, remettre au chef d'établissement, au moins **un mois avant la date du stage, une demande d'autorisation d'absence** adressée à la Rectrice.

1b) Pour les coordinateurs ULIS du 1er degré, si vous avez cours le jour du stage, remettre à votre inspecteur, au moins **un mois avant la date du stage**, **une demande d'autorisation d'absence** adressée à la Rectrice.

1c) Pour les coordinateurs ULIS du 2nd degré, si vous avez cours le jour du stage, remettre au chef d'établissement, au moins **un mois avant la date du stage,**, **une demande d'autorisation d'absence** adressée à la Rectrice.

2) S'inscrire au stage auprès de la section académique SNES-FSU en remplissant le formulaire en ligne :
http://versailles.snes.edu/ onglet « Stages et réunions »

Si vous n'arrivez pas à vous inscrire à un stage quelle qu'en soit la raison envoyez un mail à : stages@versailles.snes.edu avec vos prénom et nom.